

# MESSAGE AUX ENSEIGNANTS, AU PERSONNEL SCOLAIRE ET AUX DIRIGEANTS

Le 15 mars 2021, le Manitoba a annoncé d'importantes modifications à notre système de l'éducation. La stratégie ***Une meilleure éducation, dès maintenant : Donner la priorité aux élèves*** a été élaborée à la suite des recommandations de la Commission concernant l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi que des leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

La vision est que **tous les élèves manitobains réussissent, peu importe où ils vivent, leur milieu ou leurs circonstances individuelles**. Elle énonce la détermination du gouvernement à bâtir un système scolaire au service des élèves, des enseignants et des parents.

Notre plan est fondé sur quatre piliers :



**Gouvernance et obligation redditionnelle quant aux résultats :** Mettre en place un système d'éducation provincial uniforme et harmonisé qui a une obligation redditionnelle quant aux résultats et qui fait participer les parents.



**Apprentissage de haute qualité et résultats :** Améliorer l'apprentissage et les résultats pour tous les élèves de la province.



**Des élèves prêts pour l'avenir :** Engager les élèves et étoffer les compétences assurant une réussite pour toute la vie.



**Excellence en apprentissage et en leadership :** S'assurer que les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants ont les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour se concentrer sur ce que les enfants ont besoin d'apprendre, afin de le leur transmettre en classe.

L'amélioration de la réussite des élèves est au cœur de ces changements. Mais il est également important de cibler les ressources aux endroits qui en ont le plus besoin. À cette fin, toutes les économies découlant de la réduction de l'administration lourde — estimées à 40 millions de dollars — seront redirigées vers les salles de classe.

# Qu'est-ce que cela signifie pour votre salle de classe?

Notre priorité consiste à maintenir la stabilité dans les salles de classe pour les élèves, les parents, les enseignants et l'ensemble de la communauté scolaire pendant les travaux d'amélioration du système scolaire. Il n'y aura pas de changements immédiats dans la vie scolaire quotidienne. Les politiques relatives aux zones de recrutement scolaire et au choix de l'école restent les mêmes. Au fil du temps, l'objectif est de rapprocher la prise de décision des élèves en renforçant le rôle des écoles dans l'ensemble du système, en donnant plus de voix aux parents et en transférant plus de ressources dans les classes, là où elles sont le plus nécessaires.

Pour en savoir plus sur nos plans et nos mesures prioritaires et pour lire la stratégie ***Une meilleure éducation, dès maintenant*** dans son entièreté, rendez-vous à [meilleureeducationMB.ca](http://meilleureeducationMB.ca).

## Comment ces changements vous toucheront-ils?

Ces changements n'auront pas lieu immédiatement. Les modifications de la structure de gouvernance seront mises en œuvre le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'autorité scolaire provinciale devant être établie dès novembre 2021.

Une fois établie, l'Autorité provinciale de l'éducation deviendra l'employeur des employés de toutes les écoles publiques, à l'exception des employés de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et du Manitoba Institute of Trades and Technology. Les conventions collectives demeureront en vigueur après ce changement et toutes les modifications futures seront conformes à votre convention. L'équipe de la transformation, conjointement avec les employeurs, travaillera avec tous les syndicats touchés dans le cadre de ce processus.

Nous voulons que vous vous sentiez appuyés dans votre travail pendant le processus de transition et nous fournirons beaucoup d'information.

### Voici certains des principaux changements :

#### Toutes les années scolaires

- ✓ L'établissement de conseils école-communauté dans toutes les écoles publiques, qui seront axés sur la réussite et le bien-être des élèves. Les parents et les personnes qui fournissent des soins pour refléter la diversité de l'école seront encouragés à y être membres. Les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) conserveront leur comité scolaire existant.
- ✓ La communication aux parents de plus d'information sur la réussite et le bien-être de leurs enfants, notamment au moyen d'un nouveau bulletin provincial pour les élèves ayant des besoins spéciaux.

- ✓ L'établissement d'un Conseil consultatif ministériel de l'enseignement à l'enfance en difficulté pour assurer la réalisation des évaluations en temps opportun, la prestation de soutien à l'apprentissage et de services cliniques aux élèves ayant des besoins spéciaux, et l'amélioration du soutien en classe pour les enseignants.
- ✓ La mise en place d'une initiative d'Aînés et de Gardiens du savoir à l'école pour soutenir l'apprentissage des langues et des cultures autochtones par les élèves et les enseignants, et pour mieux réduire l'écart de réussite des élèves autochtones.
- ✓ Une meilleure communication avec les parents et les personnes qui fournissent des soins concernant ce que les enfants devraient apprendre et connaître.
- ✓ Un accent plus prononcé sur le renforcement de la littératie et de la numératie et sur l'amélioration des programmes d'études en sciences, en santé mentale, et en éducation physique et sanitaire.

## Années primaires et années intermédiaires

- ✓ La mise en place d'outils pour évaluer la préparation des élèves à l'apprentissage alors qu'ils entament la maternelle ou fréquentent une école du Manitoba pour la première fois.
- ✓ La création de nouveaux tests et de nouvelles évaluations pour les élèves des années préscolaires et des années intermédiaires.
- ✓ Des évaluations et des interventions plus rapides pour les élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

## École secondaire

- ✓ Les examens provinciaux de mathématiques et de langue passent de la 12<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année.
- ✓ L'élargissement des programmes d'enseignement technique et professionnel pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre.
- ✓ L'accroissement des possibilités d'acquisition de compétences en sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques au moyen d'expériences d'apprentissage technique et professionnel expérientiel et en milieu de travail, particulièrement pour les filles, les élèves autochtones et les élèves francophones.
- ✓ La création de crédits et de programmes de microattestation pour assurer une transition réussie entre les études secondaires et postsecondaires ou une transition vers une expérience de travail et le marché du travail, notamment en mettant l'accent sur la littératie numérique et l'apprentissage numérique.

- ✓ L'expansion de l'apprentissage à distance, y compris la création d'un nouveau programme provincial d'études secondaires.
- ✓ La création d'un conseil consultatif provincial d'élèves qui donne la voix aux jeunes pour dire ce dont ils ont besoin afin de réussir dans le système.

## Comment participer?

Les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants joueront un rôle critique dans le traçage de la voie à suivre. L'information additionnelle sur les sujets abordés dans la consultation et les possibilités d'y participer sera communiquée dans le cadre de nos mises à jour régulières.

Voici certains moyens pour demeurer informé :

- ✓ Un site Web conçu pour fournir des mises à jour régulièrement. Veuillez le consulter souvent : [www.meilleureeducationMB.ca](http://www.meilleureeducationMB.ca).
- ✓ Communiquez avec votre employeur. Il est possible que les questions n'obtiennent pas immédiatement de réponses, mais il est important de tout de même les poser. Si vous avez certaines interrogations, les autres en auront certainement aussi. Ces questions nous aideront à informer nos communications et notre processus décisionnel.
- ✓ Pour communiquer avec l'équipe de la transformation de l'éducation, veuillez écrire à : [edutransformation@gov.mb.ca](mailto:edutransformation@gov.mb.ca).

Nous vous remercions d'avoir participé aux consultations et de contribuer à l'amélioration du système scolaire du Manitoba pendant cette période difficile de COVID-19 ainsi que dans l'avenir, alors que nous traçons notre voie à suivre.